



**Erratum :** le 28 mars 2024 la formulation concernant les départs des jeunes de Polynésie a été modifiée dans le chapô et dans un intertitre et le texte page 2. « En cinq ans, un jeune adulte sur dix a quitté le territoire » a remplacé « Tous les ans, un jeune sur dix quitte le territoire » indiqué à tort dans la version publiée le 30 novembre 2018.

## Polynésie française

### Le ralentissement démographique se confirme, les jeunes continuent à émigrer

**E**n 2017, 276 000 personnes vivent en Polynésie française. En cinq ans, la population a augmenté de 1 500 personnes par an, un rythme plus faible qu'auparavant. La hausse est la plus forte dans les Îles du Vent. L'excédent des naissances sur les décès est le seul moteur de cette croissance démographique. Il diminue cependant du fait de la baisse de la fécondité. Les départs de Polynésie sont plus importants que les arrivées et, en cinq ans, un jeune de 18 à 25 ans sur dix a quitté le territoire. Les personnes âgées sont désormais plus nombreuses et l'espérance de vie progresse d'un an entre 2012 et 2017, pour s'établir à 77 ans. Plus de la moitié de la population vit au sein de ménages comprenant une famille nombreuse ou plusieurs familles. Seulement 44 % de la population de 15 ans ou plus déclare occuper un emploi dans une économie en grande partie tertiaire. Si l'accès à l'eau et à l'électricité évolue peu, l'accès à internet progresse, mais les écarts entre les archipels restent très importants.

Jérémy Torterat et Mathieu Bolduc, Institut de la statistique de la Polynésie française

En août 2017, la Polynésie française compte 275 918 habitants. La population a augmenté de 2,9 % par rapport à 2012, soit 1 500 personnes de plus par an en moyenne. Le ralentissement démographique amorcé en 2002 se confirme.

de cette zone (+ 4,2 % entre 2007 et 2012). La population de Bora-Bora croît de nouveau fortement et franchit la barre des 10 000 habitants ; l'île porte la hausse de la population dans l'archipel. Par contre, sur

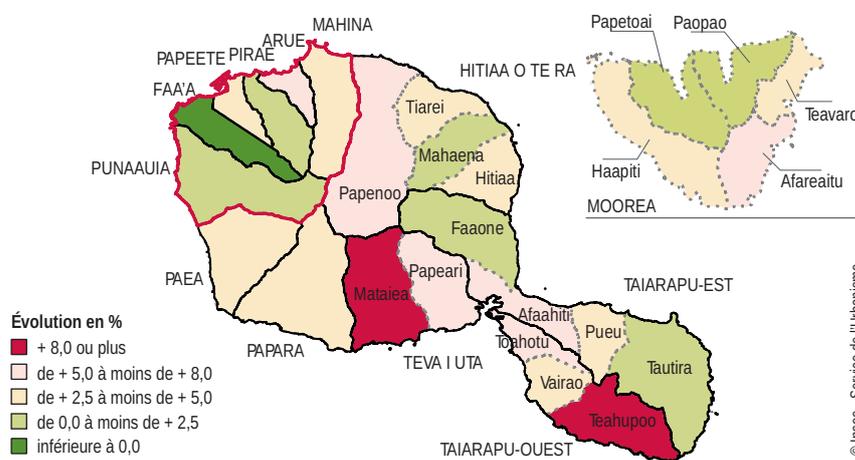
les îles de Raiatea et Tahaa, le nombre d'habitants est stable, voire diminué à Huahine.

Aux Marquises, la population atteint 9 350 habitants. Depuis 2012, elle a progressé

#### La concentration de la population dans les Îles du Vent se poursuit

Dans l'archipel de la Société, dans les Îles du Vent, la population augmente de 3,2 % en cinq ans pour atteindre 207 330 résidents en 2017. Les trois quarts de la population y vivent. La croissance démographique porte celle de l'ensemble de la Polynésie française. Les communes de Teva I Uta, Tairapu-Ouest et Arue sont les plus dynamiques (figure 1). En revanche, Faa'a, Pirae et Punaauia ont des évolutions démographiques moins favorables. À Moorea, la population croît à un rythme modéré. Dans les Îles Sous-le-Vent, la population augmente de 2,2 % en cinq ans et atteint 35 390 résidents. Ceci confirme le ralentissement démographique

#### 1 Évolution de la population communale entre 2012 et 2017 aux Îles du Vent



**Évolution en %**

- + 8,0 ou plus
- de + 5,0 à moins de + 8,0
- de + 2,5 à moins de + 5,0
- de 0,0 à moins de + 2,5
- inférieure à 0,0
- Zone urbaine

COMMUNE  
Commune associée

Source : Insee/Isfp - Recensements de la population.

de seulement 0,9 %. Le ralentissement démographique se poursuit donc (+7,3 % entre 2007 et 2012). Nuku Hiva, Hiva Oa et Ua Pou restent les îles les plus peuplées.

Les îles Australes comptent 6 970 résidents. La population augmente de 1,8 % en cinq ans. Rurutu et Tubuai restent les îles les plus peuplées et également les plus dynamiques. Les deux tiers de la population des Australes y vivent.

Pendant la période 2007-2012, marquée par la crise économique et la dégradation du marché du travail sur Tahiti, la population avait augmenté nettement aux Marquises et aux Australes, respectivement de 7,3 % et 8,4 %, en lien avec des migrations de « retour dans les îles ». Entre 2012 et 2017, l'augmentation modérée de la population indique la fin de ce processus. En outre, à la fin de la crise, les habitants ne se sont pas ré-expatriés à partir des Marquises et des Australes vers Tahiti, principal bassin d'emploi salarié.

Aux Tuamotu-Gambier, la population croît de 1,3 % en cinq ans pour atteindre 16 880 habitants. La population de Rangiroa augmente fortement (+ 11,5 %, soit 380 habitants de plus) : c'est la commune la plus peuplée de la subdivision administrative. La commune d'Arutua devient la deuxième plus importante devant Fakarava. Ces trois communes concentrent 40 % de la population des Tuamotu-Gambier.

### Sur Tahiti, la population augmente davantage en zone rurale

Sur Tahiti, la population est particulièrement concentrée dans la zone urbaine. Celle-ci est très densément construite et s'étend de Punaauia à l'Ouest jusqu'à Mahina au Nord. En 2017, elle rassemble 65 % des habitants de Tahiti, soit 1 point de moins qu'en 2012. En effet, entre 2012 et 2017, la croissance de la population est plus marquée dans la zone rurale de l'île (+ 4,7 % contre + 2,2 % dans la zone urbaine).

Dans la commune de Teva I Uta, la population croît le plus fortement (+ 9,1 %). Cette commune bénéficie de l'implantation d'un nouveau collège (Mataiea) et d'un nouveau centre pénitentiaire (Papeari). Tairapu-Ouest profite du dynamisme touristique ; sa population croît de 5,7 %. Entre 2012 et 2017, le nombre de logements y augmente de 15 % et la moitié de ces nouveaux logements sont des résidences principales.

Par contre, sur la zone urbaine, la population de la commune de Faa'a diminue de 0,6 % avec le départ du centre pénitentiaire délocalisé à Papeari. La population de Papeete progresse de 4,5 %, au même rythme que le nombre de résidences principales. Toutefois, un logement sur cinq est vacant à Papeete, contre un sur huit en 2012. À Punaauia, l'augmentation de la population est moindre qu'en 2007 et 2012 (respectivement + 1,8 % et + 8,5 %).

### La fécondité baisse : 1,8 enfant par femme en 2017

L'évolution démographique résulte de l'addition du solde naturel (différence entre le nombre de naissances et de décès) et du solde migratoire (différence entre les arrivées sur le territoire et les départs).

En moyenne, entre 2012 et 2017, 4 100 naissances et 1 500 décès ont eu lieu chaque année, soit un accroissement naturel moyen de 2 600 personnes par an. Cet indicateur baisse depuis 40 ans (figure 2), en lien avec la diminution continue de la fécondité (définitions). L'indice conjoncturel de fécondité est en effet passé de 4,2 enfants par femme en 1977 à 2,1 en 2012 puis à 1,8 en 2017.

La population de Polynésie française reste plutôt jeune : 31 % a moins de 20 ans et 8 % a 65 ans ou plus (respectivement 24 % et 19 % en France ; figure 3).

Pour autant, la durée de la vie s'allonge, la natalité baisse, et donc le vieillissement de la population s'accélère en Polynésie française. En 1988, les jeunes de moins de 20 ans représentaient encore près de la moitié de la

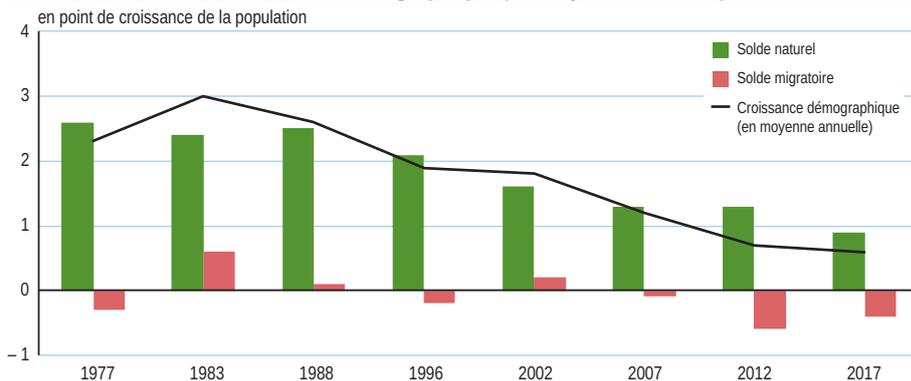
population. L'âge médian était alors de 21 ans contre 32 ans aujourd'hui (40 ans en France). L'espérance de vie continue d'augmenter et atteint 77 ans (76 ans en 2012). Elle est de 79 ans pour les femmes et de 75 ans pour les hommes.

### Un jeune adulte sur dix a quitté la Polynésie en cinq ans

Il y a davantage de personnes qui quittent la Polynésie que de personnes qui y arrivent. Le solde migratoire est déficitaire : - 1 100 personnes par an entre 2012 et 2017, soit un peu moins qu'entre 2007 et 2012 (- 1 500 personnes par an).

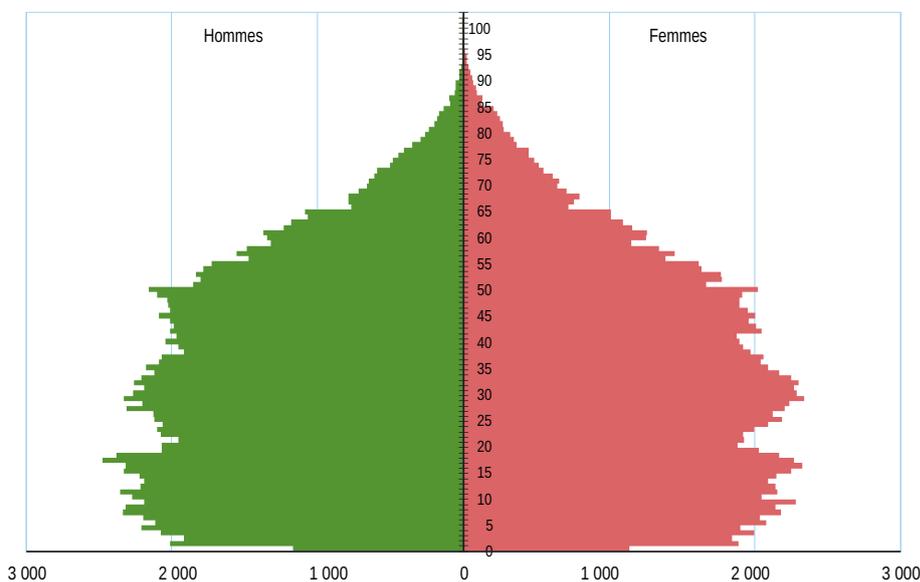
Entre 2012 et 2017, 17 500 personnes ont quitté la Polynésie, soit 6 % de la population. Parmi elles, 4 500 avaient entre 18 et 25 ans (900 jeunes sont concernés en moyenne par an). Ce nombre des départs est stable depuis 2002. Ainsi, en cinq ans, un jeune adulte sur dix âgé de 18 à 25 ans a quitté le territoire. Plus de la moitié des départs se font des Îles du Vent et un quart des Îles Sous-le-Vent, subdivisions les plus peuplées.

## 2 Contributions à la croissance démographique (en moyenne annuelle)



Source : Insee/lspf - Recensements de la population 1977 à 2017, État civil de la Polynésie française.

## 3 Pyramide des âges en 2017



Source : Insee/lspf - Recensement de la population 2017.

Par ailleurs, entre 2012 et 2017, 12 000 personnes sont arrivées en Polynésie ; 76 % habitaient auparavant en France métropolitaine, 11 % dans un département ou une collectivité d'outre-mer et 13 % à l'étranger. Huit fois sur dix, ces nouveaux arrivants s'installent dans les Îles du Vent.

Parmi ces nouveaux arrivants, 9 700 sont âgés de 15 ans ou plus, et huit fois sur dix ils occupent un emploi. Les enseignants (professeurs, instituteurs et professions assimilées) représentent 20 % des nouveaux arrivants en emploi et les policiers et militaires 17 %.

Parmi ces 12 000 personnes arrivées dans les cinq dernières années, 2 000 sont natives de Polynésie dont un tiers sont des diplômées du supérieur âgées de 25 à 40 ans, qui se sont rapidement insérées sur le marché du travail (80 % déclarent un emploi).

### Plus de la moitié des Polynésiens vivent dans une famille nombreuse ou un ménage comprenant plusieurs familles

En 2017, la Polynésie française compte 94 600 logements, soit + 7 % par rapport à 2012. Parmi eux, 76 800 sont des résidences principales (81 %). Leur nombre croît de 6 % entre 2012 et 2017. Le nombre de personnes par ménage se stabilise (- 0,1 personne par rapport à 2012) et atteint 3,5 personnes (contre 5,2 en 1977). Les ménages restent nettement plus grands qu'en France (2,2 personnes en 2015).

Un quart des ménages polynésiens se compose de plusieurs noyaux familiaux, contre 5 % en France. Cette organisation familiale est moins

fréquente aux Marquises (figure 4). Ce type de ménages regroupe un peu plus de Polynésiens en 2017 qu'en 2012 (43 % d'habitants contre 41 %), mais leur taille moyenne diminue légèrement (de 6,0 à 5,8 personnes).

Les familles nombreuses représentent 8 % des ménages et concernent 12 % des habitants, soit deux points de moins qu'en 2012. Elles restent plus courantes dans les archipels éloignés et comptent en moyenne 5,5 personnes, comme en 2012.

Au total, plus de la moitié des Polynésiens vivent au sein de ces deux types de ménages. À l'opposé, malgré le vieillissement de la population, la part des personnes vivant seules reste stable et faible (4 %). Enfin, seuls 6 % des habitants vivent au sein de familles monoparentales.

### Un senior sur trois vit dans un ménage à plusieurs noyaux familiaux

Les personnes âgées de 60 ans ou plus représentent 12 % de la population polynésienne (soit deux points de plus qu'en 2012). Elles sont présentes dans un tiers des ménages.

En 2017, 27 % des seniors vivent en couple sans les enfants partis fonder leur famille dans un autre logement et 13 % vivent seuls, soit trois fois plus que dans l'ensemble de la population, mais beaucoup moins qu'en France (31 %).

Par ailleurs, 36 % des seniors vivent dans un ménage composé de plusieurs noyaux familiaux : les familles ont accueilli leurs parents plus âgés ou bien sont accueillies par eux.

### Le taux d'emploi reste stable à un niveau faible

En 2017, 93 500 personnes déclarent occuper un emploi, soit 44 % des personnes âgées de 15 ans ou plus, comme en 2012 (figure 5). Dans les îles du Vent et les îles Tuamotu-Gambier, le taux d'emploi (définitions) en est proche, alors que dans les autres archipels (îles Sous-le-Vent, Marquises, Australes), il est plus faible, proche de 40 %. En France, le taux d'emploi déclaré au recensement est de 49 % en 2015.

Les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes (49 % contre 38 %).

Entre 35 et 50 ans, 66 % des personnes sont en emploi. Après 60 ans, cette proportion diminue fortement pour atteindre 21 % pour les 60-64 ans.

Parmi les personnes déclarant occuper un emploi, 52 % sont salariés du secteur privé, 29 % sont salariés du secteur public (État, Pays, collectivités locales) et 19 % sont non-salariés. Parmi les 75 500 salariés, 76 % sont en CDI ou fonctionnaire.

Seuls 11 % des salariés sont à temps partiel. Celui-ci n'est par ailleurs pas concentré sur les femmes comme en France. En Polynésie française, les femmes sont deux fois moins souvent à temps partiel qu'en France (14 % contre 28 %). Par contre, les hommes y sont tout autant (respectivement 9 et 8 %).

Le niveau d'étude constitue toujours un passeport pour l'emploi : seules 29 % des personnes sans diplôme sont en emploi contre 80 % des personnes ayant au moins un deuxième cycle universitaire. Par ailleurs, la moitié des personnes de niveau CAP ou BEP, ou ayant le baccalauréat ont un emploi. La part des diplômés du supérieur augmente dans la population.

Parmi les personnes en emploi, 10 % sont cadres contre 18 % en France. La part des natifs de Polynésie française augmente de 3 points par rapport à 2012 pour atteindre 46 % des cadres et égaler la part des natifs de France métropolitaine.

### L'économie se tertiarise

En Polynésie française, les activités tertiaires (commerce, services marchands et non marchands) n'ont cessé de progresser et emploient 77 % des actifs occupés en 2017. Aux Îles Sous-le-Vent, un quart des emplois est dans l'hôtellerie et la restauration ; à Bora-Bora, la moitié des emplois relève de ces secteurs. Cette proportion est de 6 % à Tahiti et 22 % à Moorea.

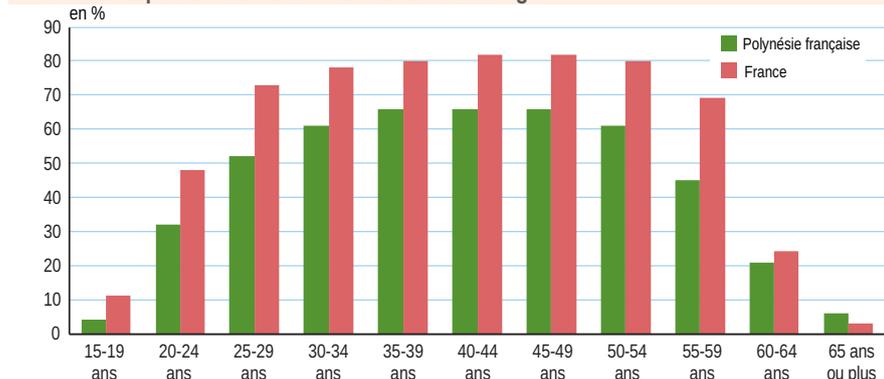
Le secteur primaire (perliculture, agriculture, aquaculture, pêche) reste une activité importante : il emploie 7 500 personnes. Aux Tuamotu-Gambier, une personne sur deux travaille dans la pêche, la perliculture ou dans l'exploitation des cocoteraies (coprah). Aux Australes, 20 % des emplois proviennent de

#### 4 Part des personnes dans les différents types de ménages et par subdivision

|                                     | Îles Du Vent | Îles Sous-Le-Vent | Îles Marquises | Îles Australes | Îles Tuamotu-Gambier | Polynésie  |            |
|-------------------------------------|--------------|-------------------|----------------|----------------|----------------------|------------|------------|
|                                     |              |                   |                |                |                      | en 2017    | en 2012    |
| Personne seule                      | 4            | 4                 | 5              | 4              | 5                    | 4          | 4          |
| Famille monoparentale               | 6            | 5                 | 6              | 5              | 6                    | 6          | 6          |
| Couple sans enfant                  | 9            | 10                | 8              | 8              | 9                    | 9          | 8          |
| Couple avec 1 ou 2 enfant(s)        | 26           | 27                | 29             | 24             | 25                   | 26         | 27         |
| Famille nombreuse                   | 11           | 12                | 16             | 16             | 15                   | 12         | 14         |
| Ménage à plusieurs noyaux familiaux | 44           | 42                | 36             | 43             | 40                   | 43         | 41         |
| <b>Ensemble</b>                     | <b>100</b>   | <b>100</b>        | <b>100</b>     | <b>100</b>     | <b>100</b>           | <b>100</b> | <b>100</b> |

Source : Insee/lspf - Recensements, de la population 2012 et 2017.

#### 5 Taux d'emploi déclaré au recensement selon l'âge



Champ : personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee/lspf - Recensement de la population 2017 en Polynésie, Insee - Recensement de la population 2015 en France.

l'agriculture et de l'élevage (hors coprah, perle et pêche).

Le poids de l'industrie demeure faible (7 % de l'emploi total) : la moitié des 6 800 emplois de ce secteur se concentre dans les industries alimentaires et de boissons, la distribution d'énergie et la production de produits métalliques.

Enfin, 1 200 personnes travaillent dans l'artisanat (travail du bois, meubles, textile, habillement, bijoux, etc.).

### Des logements mieux connectés, des inégalités selon les archipels

La part de foyers équipée d'un ordinateur est stable par rapport à 2012 : la moitié en possède au moins un. Le taux de connexion à internet a augmenté de 10 points ; dorénavant un foyer sur deux est connecté quel que soit le support (ordinateur, tablette, smartphone). Toutefois, les écarts sont encore très marqués entre les îles : aux Tuamotu-Gambier, moins d'un quart des foyers a accès à internet. La progression est néanmoins sensible sur chaque archipel. La plus faible, celle des Tuamotu, atteint 6 points entre 2012 et 2017.

L'électricité est accessible à travers le réseau général dans toute la Polynésie française : 96 % des logements sont raccordés. Cependant, le développement des énergies renouvelables demeure limité : les panneaux solaires sont utilisés dans 6 % des foyers, hormis aux Tuamotu-Gambier où l'on atteint 15 %. L'énergie éolienne est encore rare.

L'accès à l'eau est généralisé. Toutefois le confort sanitaire de base, c'est-à-dire l'accès à l'eau courante à l'intérieur, n'est pas encore acquis pour 11 % des logements, une proportion stable par rapport à 2012. Sur l'archipel des Tuamotu-Gambier, un logement sur cinq dispose de l'eau courante à l'intérieur. Dans

les atolls, les réserves d'eau douce sont rares ; l'eau destinée à la consommation humaine est donc essentiellement récupérée en citernes. L'eau chaude est disponible dans les deux tiers des logements de Polynésie, principalement équipés de chauffe-eau électrique, à gaz ou solaire. Le traitement des eaux usées à travers le réseau collectif n'a pas évolué par rapport à 2012 ; un logement sur cinq en bénéficie en zone urbaine sur Tahiti et à Bora-Bora. Pour les autres îles de la Polynésie française, les eaux usées sont évacuées par fosse septique. ■

### Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. On emploie le terme « accroissement » quand le nombre de naissances est supérieur à celui des décès.

Le **solde migratoire apparent** résulte de la différence entre la croissance de la population et le solde naturel entre deux recensements.

Le **taux de fécondité** à un âge donné (ou pour une tranche d'âges) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

Un **ménage**, au sens statistique, est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne ou au contraire une famille nombreuse, soit un couple avec au moins trois enfants. Le ménage peut aussi se composer de plusieurs noyaux familiaux, par exemple un couple et leurs enfants eux-mêmes en couple ou avec des enfants.

Le **taux d'emploi** correspond à la part de personnes en âge de travailler (15 ans

ou plus) qui ont déclaré être en emploi au recensement de la population.

### Sources

Les résultats présentés ici sont issus essentiellement du **recensement général de la population de Polynésie française** réalisé du 17 août au 13 septembre 2017. L'espérance de vie est calculée avec le recensement et les données d'état civil. En 2012, on distinguait la population légale de la population statistique. Le chiffre de la population statistique peut différer légèrement de celui de la population légale lorsque des questionnaires jugés inexploitablement sont exclus. Ceci se produit lorsqu'ils sont trop peu renseignés pour que les opérations de contrôle et de redressement puissent avoir lieu. La différence globale entre ces deux populations en volume est très faible (en 2012, 63 personnes). En 2017, population légale et statistique coïncident. Dans cette publication, les volumes ou niveaux sont donc comparés à la population légale de 2012 ; les évolutions de structure sont comparées à la population statistique de 2012. Les comparaisons avec la France portent sur la France (hors Mayotte). Les chiffres sur la France sont issus du recensement de la population et datés du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### Bibliographie

- Merceron S., « Légère croissance de la population en Polynésie française malgré un déficit migratoire sans précédent », *Insee Première* n° 1474, novembre 2013.
- Retrouvez tous les résultats détaillés du recensement de la population de 2017 sur [www.ispf.pf](http://www.ispf.pf).

Direction Générale :  
88 avenue Verdier  
92541 Montrouge Cedex  
**Directeur de la publication :**  
Jean-Luc Tavemier  
**Rédacteur en chef :**  
A. Goin  
**Rédacteurs :**  
J.-B. Champion, C. Collin, P. Glénat  
C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu  
**Maquette :** C. Kohler  
**Impression :** Jouve  
**Code Sage** IP181721  
ISSN 0997 - 3192  
© Insee 2018

• **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116>

• Pour recevoir par courriel les avis de parution (50 numéros par an) :  
<https://www.insee.fr/fr/information/1405555>

Pour vous abonner à **Insee Première** et le recevoir par courrier :  
<https://www.insee.fr/fr/information/2537715>

